

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

28-11-45

# Culture de la liberté *au foyer et à l'école*

par

le R. P. M.-Alcantara DION, O. F. M.  
Directeur de l'Enseignement secondaire au Canada

Novembre 1945

N° 382

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 15 sous

Tous droits réservés

# HN 31 E34 v. 382 1945 PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1e. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2<sup>e</sup> édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
- 7 et 12. *La Caisse populaire.* Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclique « Rerum novarum ».* S. S. Léon XIII
- 18-19. *Contre l'alcool.* Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste — I.* XXX
46. *A propos d'immunités.* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Complot coopératif.* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux.* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer.* XXX
103. *Les Calasses Desjardins, œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan
112. *Le Charbon au Canada.* Paul Chartier, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Elapes de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile.* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage.* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr Lafliche
125. *L'Apprentissage.* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager.* Abbé Arm. Beauregard
130. *Le Domaine rural canadien.* G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Éducation de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salamans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Éducation.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Éclaireurs canadiens-français.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier.* J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines de la campagne.* Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.* R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada.* E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration.* Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hier.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma.* Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure.* Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques.* L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.* Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie.* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.* R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme, source de richesse.* Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.* Dr J.-C. Bourgoin
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.* Joseph Risi

# Culture de la liberté au foyer et à l'école<sup>1</sup>

par le R. P. M.-Alcantara DION, O. F. M.  
Directeur de l'Enseignement secondaire au Canada

---

APRÈS que la théologie et la métaphysique nous ont exposé la nature, les limites et l'objet de « ce bien excellent de la nature, de cet apanage exclusif des êtres doués d'intelligence et de raison<sup>2</sup> » qu'est la liberté, il faut que la psychologie nous dise comment ce bien se développe dans l'individu. C'est lentement et sous l'influence de nombreux facteurs, internes et externes, que nos puissances atteignent leur pleine maturité et nos vertus leur consommation. Inutile d'y insister devant un auditoire aussi averti et aussi cultivé. Le libre vouloir n'échappe pas à cette loi de lente évolution puisqu'il n'est qu'un attribut de la volonté. Ce libre vouloir n'est rien d'autre, en effet, que ce pouvoir de la volonté à se déterminer elle-même par son propre choix à une chose ou à une autre, à agir ou à ne pas agir, sans y être contrainte par aucune force extérieure ou intérieure<sup>3</sup>.

L'objet de cette leçon sera d'exposer comment les parents et les maîtres peuvent contribuer à la maturation de cette volonté libre, comment au foyer et à l'école on doit s'appliquer à faire passer à l'état de vertu la puissance qui est en nous à l'état de nature. En d'autres termes, comment maîtres et parents peuvent faire acquérir la liberté fonctionnelle à l'enfant doué de liberté ontologique.

Pour mieux comprendre le travail qui s'impose aux éducateurs, leur rôle au foyer et à l'école, nous rappellerons le point de départ de la formation et son point d'arrivée: l'enfant, le petit d'homme qui vient de naître et le chrétien libéré, émancipé, qu'il doit devenir, au plus tôt, pour accomplir sa mission propre sur la terre; la trajectoire à parcourir entre ces deux termes nous révélera le travail à accomplir tandis que la na-

---

1. Ce travail a été présenté à la Semaine sociale de Montréal, le 22 septembre 1945.

2. *Acta Leonis PP. XIII*, t. II. *Libertas praestantissimum*. Paris, Bonne Presse, p. 173.

3. S. THOMAS, *Summa Theologica*, Ia, q. 83, a. 2, 3, 4; q. 82, a. 1, concl. 1.

ture de l'éducation bien comprise nous précisera le rôle de l'éducateur dans ce travail. Enfin, nous ajouterons quelques principes pragmatiques qui découlent des principes immuables. Ils peuvent et doivent varier selon les circonstances diverses où se trouvent éducateurs et éducands.

### A) Le point de départ

Le point de départ: c'est tel enfant particulier: une nature humaine individuée! « C'est un esprit joint à un corps dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, c'est un homme déchu de son état originel mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations <sup>1</sup>. » Nous devons donc être assurés de trouver dans cet enfant « les effets du péché originel et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre des tendances <sup>2</sup> ».

Ce rappel du péché originel et de ses restes dans chaque enfant, si nécessaire et si opportun qu'il soit en présence de l'optimisme naturaliste, ne doit pas nous faire tomber, ni nous ancrer, dans un pessimisme qui n'a rien de chrétien: les ressources de la nature qui demeurent encore réelles après le péché originel <sup>3</sup>, celles de la grâce qui surabondent <sup>4</sup> par les mérites de Jésus-Christ, nous autorisent à un optimisme mitigé <sup>5</sup>.

Voilà des faits qu'il ne faut jamais perdre de vue quand il s'agit de juger des secours que réclame l'enfant, des exercices correctifs de ses tendances, de la confiance raisonnable en sa nature, fortifiée par la grâce sanctifiante et les dons du Saint-Esprit depuis qu'il est baptisé, stimulée et soutenue par des grâces actuelles que garantit l'amour prévenant d'un Dieu infiniment bon.

Mais il y a plus! Cet enfant n'est pas une nature humaine abstraite, c'est une nature humaine individuée: marquée déjà au coin d'une grande originalité par sa chair et les traits héréditaires qui l'accompagnent, limitée et orientée dans ses acti-

---

1. S. S. PIE XI, *Encyclique sur l'Education chrétienne de la Jeunesse*, Montréal, École Sociale Populaire, 1930, p. 29.

2. S. S. PIE XI, *loc. cit.*, p. 29.

3. M.-Albert O'NEILL, O. F. M., *L'Éducation chrétienne et les vertus acquises*, dans *l'Enseignement secondaire au Canada* 24 (1945), pp. 435-437.

4. Cf. La liturgie de la messe: « Mirabiliter candidisti, et mirabilis reformasti. »

5. Abbé Jacques LECLERCQ, *Essais de Morale catholique*, II: *Le Dépouillement* Bruxelles, Éditions de la Cité Chrétienne, 1933, pp. 27-37.

vités par les particularités de son système musculaire, nerveux, glandulaire.

Plus encore, le milieu prénatal a déjà exercé son influence sur ce petit et lui a donné une tonalité profonde avec laquelle il faudra compter toute sa vie durant.

Ce petit être humain individué, si riche de qualités, qui peuvent s'appeler des déficiences, est une *personne*, c'est-à-dire le sujet de droits et de devoirs imprescriptibles! Dieu lui a confié une mission que lui seul peut accomplir, il l'a chargé d'une responsabilité énorme: celle de réaliser pleinement sa puissance de vie, celle de contribuer à l'épanouissement de l'univers, et au salut de ses frères. Mais, de même qu'il est bien distinct et divisé de tout autre, de même aussi sa mission, tout en se confondant avec la mission commune à l'humanité, est unique: Dieu le veut tel qu'il est, Dieu veut qu'il atteigne à la perfection en suivant la ligne profonde de son être personnel et qu'il imprime à son œuvre dans le monde le sceau de son originalité.

Voilà encore une série de faits qu'il ne faudra jamais perdre de vue, même chez l'enfant: les droits imprescriptibles de la personne humaine; la mission providentielle que le bon Dieu attribue à chaque individu et qui dépend de la conservation et du développement de sa personnalité.

Dieu ne dérogera jamais au plan initial de sa création: il crée des individus; sa Providence si infinie et si prévenante, même poussée jusqu'à l'extrême limite de la prémotion physique, respectera toujours cette liberté originelle et originale de son enfant. Cette vérité éclate dans la merveilleuse galerie des saints et des saintes: objets de grâces incomparables, dociles jusqu'au renoncement total de leur volonté propre, ils demeurent cependant les types les plus accomplis d'êtres humains individualisés, d'originaux inimitables, déconcertants de singularité admirable!

Le point de départ, c'est donc une nature humaine, chargée d'une inextricable hérédité, déjà nuancée par l'ambiance du sein maternel, dont le développement anatomique, conditionnant l'exercice des facultés supérieures, mettra encore plusieurs années à atteindre sa plénitude. A la naissance, l'activité des facultés supérieures ne se manifeste aucunement. C'est à peine si la vie sensitive elle-même s'ébranle.

Partant de ce petit être qui dépend absolument des autres pour vivre, même sa vie animale, il nous faut arriver à l'homme libre dont nous allons esquisser la physionomie morale.

## B) Le point d'arrivée: l'homme libre

C'est l'individu qui, de lui-même, se conforme à l'Ordre.

Conscient d'être le maître de ses actes, il n'attend pas qu'une force vienne du dehors le mettre en mouvement. C'est au dedans de lui-même qu'il trouve le ressort premier de son action.

Maître de ses actes, il se sait en conséquence responsable de sa propre perfection et n'a pas besoin des impératifs et des poussées du dehors pour travailler au plein épanouissement de ses dons naturels et surnaturels: il prend en mains, spontanément, le travail de son progrès; faisant appel à tous les secours que lui offre la collaboration divine. La loi ne lui est pas une mesure ni une limite, elle ne lui est que jalon qui indique le chemin à parcourir. Il connaît l'exemplaire auquel il doit devenir conforme, il poursuit sous sa propre impulsion, aidée de la grâce, la marche en avant.

Conscient, en outre, de son pouvoir de se déterminer au choix des moyens et des fins intermédiaires à sa fin ultime, c'est de lui-même qu'il sort de son indétermination pour poser les actes d'où dépend la réalisation de sa carrière de chrétien, que ce soit dans le domaine de sa vie privée ou de sa vie publique, sur le terrain religieux, social, économique, ou politique.

Pour sortir de son indétermination, il suffirait à la rigueur de choisir entre deux opposés. Au contraire, quand il s'agit de réaliser de soi-même les objectifs qui se présentent à la conscience, il faut que l'esprit se mette à l'œuvre et qu'il invente les moyens qui le conduiront à la fin, il faut faire quelque chose qui n'est pas déjà commencé. L'homme libre possède et exerce le génie inventif qui le met sur la voie des progrès à réaliser, au dedans et au dehors. Il est animé du courage nécessaire pour entreprendre les étapes d'un projet plus vaste que sa propre vie terrestre: la gloire de Dieu, le bonheur accru de l'humanité, son salut éternel par la perfection de sa vie. En d'autres termes, il a l'esprit d'initiative: *iniliare*, commencer! Il conçoit ce qu'il faut faire et il en entreprend l'exécution avec une énergie spontanée.

Ces deux dispositions d'esprit, sens aigu de sa responsabilité personnelle et initiative hardie, pourraient amener les pires désordres si l'homme libre n'était en même temps doué d'un sain esprit de subordination au réel. Il sait qu'un ordre existe et que sa liberté lui a été donnée précisément pour qu'il ait le mérite et la gloire de s'être conformé à cet ordre, que c'est en se conformant à cet ordre qu'il atteindra sûrement à sa plus haute perfection humaine et surnaturelle, qu'il influera le mieux

sur la marche du monde, qu'il assurera davantage le progrès social.

Il respecte parfaitement la hiérarchie des valeurs. Il est capable de donner sa vie elle-même pour la conservation de certains biens qui l'emportent sur tous les autres: la charité par exemple. A plus forte raison saura-t-il renoncer à des biens relatifs moins importants que la vie; à son jugement et à sa volonté propres, à ses passions, pour accepter la vérité, pour se soumettre à l'autorité légitime, pour se plier aux exigences actuelles de la vie religieuse, sociale et nationale de son pays.

Cela semble, à première vue, simple et facile, mais l'expérience prouve que sans une longue formation à la générosité, on n'y arrive jamais. C'est que les vertus chrétiennes, pratiquées adéquatement dans le milieu concret, requièrent la culture et le maintien d'un rare équilibre des forces spirituelles et physiques que l'on appelle justement la maîtrise de soi.

Cette maîtrise doit s'étendre au domaine de l'intelligence, de la volonté et de la sensibilité; elle coupe court à la crédulité et à la naïveté en astreignant la raison à la considération objective des faits; esprit de décision, elle arrête les délibérations et supputations... interminables, s'oppose aux dilations *sine die*; elle empêche les passions de troubler le processus normal des actes volitifs<sup>1</sup>; elle les utilise, au contraire, pour animer l'action d'un dynamisme invincible: l'enthousiasme chrétien. L'homme libre est ainsi parfaitement maître de lui-même pour se subordonner totalement au réel.

Si l'on insistait trop exclusivement sur cette disposition de subordination, on priverait l'homme libre d'une note dont l'acquit est de plus en plus indispensable et que, faute de mieux, nous appellerons esprit d'autonomie.

Quel que soit en effet le degré de soumission auquel l'homme doive arriver pour être dans l'ordre, ce serait sortir de l'ordre que de perdre la conscience de sa mission personnelle et abandonner la poursuite de la tâche individuelle dont Dieu l'a chargé dans le monde et dont nul autre que lui ne peut s'acquitter. Il doit l'accomplir, spontanément, de lui-même, parce que personne ne peut assumer sa responsabilité, même s'il prétendait s'en départir, chacun devant répondre pour soi au tribunal de Dieu, chacun ayant reçu des dons particuliers inaliénables!

Redisons encore une fois que la règle de la vie, fondée au dehors en Dieu, publiée par le législateur dans le temps, n'est

---

1. Jean TOULEMONDE, *l'Art de commander*, « Psychologie de l'autorité personnelle », Paris, Bloud & Gay, 1933, p. 319.

quand même manifestée à chaque individu qu'au dedans par sa conscience: c'est là qu'il entend la voix de la raison et celle de la grâce; c'est là que Dieu signale à chacun sa vocation spéciale, d'action ou de réaction, dans le monde où il l'a placé.

Où les grands personnages de l'histoire ont-ils puisé les directives qui les ont orientés dans l'accomplissement de leur mission? Dans la docilité au dictamen de leur conscience. Sans doute éclairaient-ils cette conscience des conseils et de la doctrine des autres, mais les réponses pratiques qu'elle dictait étaient personnelles, en si violente opposition parfois avec l'attitude de leurs contemporains, que plusieurs d'entre eux ont pendant un certain temps plus qu'étonné leur milieu; ils ont passé pour outranciers et extravagants quand on n'a pas tenté de les enfermer comme détraqués ou de les condamner comme hérétiques.

Ce sens de l'autonomie paraît d'autant plus important à inculquer à nos jeunes, aux hommes de demain, que nous vivons dans un monde qui le rend nécessaire et qui l'appelle. L'ambiance et l'atmosphère de notre époque n'ont rien de commun avec leur esprit catholique et leur vocation d'apôtre. Or, on leur confie la mission d'être les propagandistes de l'esprit chrétien, de travailler à l'organisation d'un ordre chrétien, d'une cité chrétienne. Ils devront donc être, dans leur vie sociale, bien plus réactionnaires que conformistes<sup>1</sup>. Par l'Action catholique, ils ne participent pas seulement de la mission commune à tous les catholiques d'être le sel de la terre et la lumière du monde, ils sont officiellement les apôtres de l'Évangile, « par une vocation quasi sacerdotale », dit Pie XI. Cette mission, ils l'accomplissent non pas dans la sécurité sans objections d'une chaire d'église et dans l'enceinte chrétiennement organisée d'une maison d'éducation, mais dans une économie politique et sociale qui s'inspire de doctrines nettement opposées à la nôtre et qui est actuellement traversée de courants d'idées subversifs de l'ordre chrétien. Il faut donc aiguïser en eux le sens de l'autonomie, plus que celui de subordination.

C'est encore plus vrai dans le monde protestantisé et pragmatisé où chacun se croit la source authentique de la vérité, et en juge par son rendement utilitaire social. Si le catholique ne possédait que l'esprit de soumission sans le muscle compensateur du sens d'autonomie, il serait sans cesse à la remorque des idées des autres, et la vérité dont il est providentiellement porteur ne verrait jamais le jour, ne réussirait jamais à exercer son influence. Car son témoin serait toujours réduit au silence par toute

---

1. Marie-André DIEUX, *La splendeur et la fécondité de l'ordre*, Paris, Bloud & Gay, [1930], p. 89.

expression d'opinion ou de sentiment qui s'affirme avec la force et les droits présumés de la vérité.

Enfin, le régime politique de notre siècle, c'est la démocratie. On prétend y attribuer au citoyen le pouvoir de diriger le gouvernement par l'opinion de la nation. En effet, la moitié des opinions plus une s'impose comme loi! Cela suppose donc que le citoyen est habitué à exercer constamment son jugement sur les agissements de l'autorité politique, à prendre l'initiative des mouvements d'idées, à entreprendre des campagnes pour faire changer l'organisation sociale et économique du pays, ce qui revient à mettre à pied les détenteurs actuels de l'autorité, tout en acceptant le principe d'autorité... Si, dans de telles conditions, nos catholiques n'avaient que l'esprit de soumission à l'autorité sans avoir en même temps le sens de leur autonomie relative, jamais ils ne pourraient jouer leur rôle providentiel de sel de la terre, de directeurs du peuple. L'initiative serait toujours aux plus hardis, aux plus audacieux, aux plus malins!

Pie XII nous avertit que « la vie du peuple vient de la plénitude de vie des hommes qui le composent et dont chacun, à sa propre place et de sa propre manière, est une personne consciente de ses responsabilités et de ses opinions propres ». C'est l'esprit d'autonomie dont nous voulons parler.

« Exprimer son opinion propre sur les devoirs et sacrifices qu'on lui impose, ne pas être contraint d'obéir sans s'être d'abord fait entendre, voilà deux droits du citoyen qui trouvent leur expression dans la démocratie », nous dit encore Pie XII dans son discours de Noël 1944 <sup>1</sup>.

Pour exercer de telles prérogatives, il faut que l'homme ne se sente pas lié par les opinions de ses supérieurs dans les domaines qui ne relèvent pas de l'obéissance. Bien au contraire, il faut qu'il se soit dégagé complètement de l'influence psycholo-

---

1. *Acta Pii PP. XII. Nuntius radiophonicus*, dans *Acta Apostolicae Sedis* 37 (1945) 13: « Esprimere il proprio parere sui doveri e i sacrifici, che gli vengono imposti; non essere costretto ad ubbidire senza essere stato ascoltato: ecco due diritti del cittadino, che trovano nella democrazia, come indica il suo nome stesso, la loro espressione. Dalla solidità, dall'armonia, dai buoni frutti di questo contatto tra i cittadini e il governo dello Stato, si può riconoscere se una democrazia è veramente sana ed equilibrata, e quale sia la sua forza di vita e di sviluppo. Per quello poi che tocca l'estensione e la natura dei sacrifici richiesti a tutti i cittadini, — al tempo nostro in cui cost vasta e decisiva è l'attività dello Stato, — la forma democratica di governo apparisce a molti come un postulato naturale imposto dalla stessa ragione. Quando però si reclama « più democrazia de migliore democrazia », una tale esigenza non può avere altro significato che di mettere il cittadino sempre più in condizione di avere la proprie opinione personale, e di esprimerla e farla valere in una maniera confacente al bene comune. »

gique des leaders qui confondent trop souvent leur volonté avec leur autorité et ne marquent jamais suffisamment, ni pour eux ni pour les autres, les limites de leur juridiction réelle. Largement ouvert, cœur et oreilles, à l'expression d'opinion de ses égaux, respectueux de leur pouvoir et de leur droit d'expression de pensée, il doit se sentir un égal devoir de rechercher la vérité, de se la formuler, avec une même conscience vive et forte de son droit et de son devoir, de la dire, telle qu'elle lui apparaît à lui, nonobstant la force d'affirmation des autres et la véhémence de leur opposition et de leurs dénégations.

Dans un régime où l'on attribue à chacun le droit d'être un directeur de l'opinion et de la pensée, le catholique doit au service de la vérité, de prendre dans la société l'attitude d'un chef, non celle d'un sujet, celle d'un maître, non d'un disciple<sup>1</sup>. Il va sans dire qu'il n'en est pas ainsi en face de Dieu, de la sainte Église, de ses supérieurs et maîtres légitimes. Quand Dieu parle, que la sainte Église enseigne en son nom les vérités à croire, il faut y adhérer d'esprit et de cœur. On doit être disciple intelligent: *rationabile obsequium*, quand une autorité inférieure à celles-là soutient une opinion, expose une doctrine, le sujet conserve le droit, peut même avoir le devoir, de faire des représentations, pourvu que ni dans les procédés, ni dans les énoncés, il ne porte atteinte au droit de commander dont le chef est investi. Si enfin le supérieur exerce son autorité dans les limites de sa juridiction, et commande une action, le sujet obéit: il n'est plus question de défendre la vérité contre un usurpateur mais de se subordonner à l'Ordre, dans la charité!

L'homme libre, c'est donc celui qui, dans le monde concret où Dieu l'a placé, s'est rendu capable de poursuivre de lui-même l'œuvre de la réalisation de sa personnalité par la conformité au Christ, par sa collaboration personnelle à l'action de l'Église et de sa nation, selon le plan divin: *instaurare omnia in Christo*.

Il le fait parce qu'il a une claire et précise conception de son devoir de chrétien dans la situation actuelle de l'Église et de la nation dans son pays; qu'il a une vive conscience de sa responsabilité personnelle à l'égard du bien, le sien et celui de ses semblables; qu'il a acquis les vertus nécessaires pour se soumettre spontanément à l'ordre et se dresser contre tout désordre, pour faire croître la vérité et la charité, en lui-même et dans les autres; qu'il a une parfaite maîtrise de ses facultés, développées à leur plein épanouissement discipliné, et qu'il maintient constamment tendue vers le bien parfait la force de sa volonté.

1. Michel PFLIEGLER, *Le vrai chrétien en face du monde réel*, Mulhouse, Éditions Salvator, 1938, p. 87. — Cf. Marie-André DIEUX, *op. cit.*, p. 89.

Bref, ayant le sens de responsabilité personnelle, l'esprit d'initiative, l'esprit de subordination à l'ordre, le sens d'autonomie vers le bien, il déploie constamment toutes les énergies de sa volonté libre vers l'obtention de sa fin: la gloire de Dieu, le bonheur des autres, par son intégration dans le plan divin.

### C) Nature de l'éducation

Évidemment, nous sommes loin du point de départ où l'homme naissant n'apparaissait guère que comme un montage de réflexes répondant presque automatiquement aux stimuli. C'est l'éducation qui nous a fait franchir cette distance. De qui est-elle l'œuvre? Des parents ou de leurs suppléants et de l'enfant lui-même. Dans un sens, plus de l'enfant que des parents. Car, ces derniers ont beau posséder la science et la vertu qui les en constituent cause parfaite, l'enfant ne s'éduque et ne se forme que dans la mesure où, par un acte vital éminemment personnel, il saisit les relations entre un sujet et ses attributs, où il pose les actes qu'on lui enseigne et dont on lui fournit les exemples. C'est que l'enfant est en puissance active et non pas seulement passive. Il a en lui-même des principes suffisants pour passer de puissance à acte. Aussi bien les parents et maîtres n'ont pas pour fonction de se substituer à leurs enfants, — comment le pourraient-ils? — mais de leur apporter les secours sans lesquels leurs facultés débiles et imparfaites n'arriveraient pas à poser les actes formateurs indispensables à leur développement et à leur perfection<sup>1</sup>. Il ne viendrait à l'esprit d'aucuns parents qu'ils puissent assurer la vie et la croissance de leur enfant en mangeant à sa place, en marchant droit devant lui et en le laissant ligoté dans un berceau! Alors, pourquoi se comporter comme s'il leur suffisait de vouloir raisonnablement à la place de leur enfant, d'user sagement de leur puissance de choisir et de décider, pour que l'enfant apprenne à poser facilement tous les actes qui conditionnent un vouloir libre et en assurent l'exécution?

Dans ce domaine encore moins que dans tout autre, l'éducation n'est pas possible sans la participation active de l'élève à tout le processus de l'acte qu'on veut formateur, car c'est précisément du vouloir libre dont il s'agit, de ce qu'il y a de plus personnel et de plus intime dans l'être humain.

Pour connaître l'esprit traditionnel sur ce point, il n'y a qu'à relire quelques passages de Mgr Dupanloup, ce grand défenseur de l'autorité du maître et de la discipline rigoureuse de l'inter-

---

1. S. THOMAS, *De Veritate*, q. 11: *De Magistro; Summa Theol.*, Ia, q. 117, a. 1.

nat <sup>1</sup>. « Lorsque après de longues études et une laborieuse expérience, j'ai recherché par une réflexion plus profonde quelles étaient les deux choses fondamentales dans l'éducation, j'ai trouvé: l'autorité et le respect <sup>2</sup>... »

« L'instituteur, en proposant à son élève certaines études, certains efforts, certains exercices, en l'y excitant avec énergie, en l'y dirigeant avec sagesse, le fait, comme il convient, travailler et concourir efficacement lui-même à sa propre éducation... J'ai dit comme il convient. J'aurais pu dire comme il est nécessaire; car tel est le dessein de Dieu et la loi de sa Providence: cet enfant est un être moral, doué de liberté, capable d'action, il faut qu'il travaille à se développer, à s'ennoblir, à s'élever lui-même; autrement son éducation ne s'accomplit pas... Dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout. Quiconque n'a pas compris cela n'a rien compris à l'éducation humaine <sup>3</sup>. »

Dans son traité *De l'éducation*, au livre quatrième, intitulé « De l'enfant et du respect qui est dû à la liberté de sa nature », Mgr Dupanloup y revient avec une nouvelle insistance: « L'enfant doit travailler lui-même à la grande œuvre de son éducation par un concours personnel, par une action libre, spontanée, généreuse, c'est la loi de la nature et de la Providence... Quoi qu'on fasse, on n'élèvera jamais un enfant sans lui ou malgré lui. Il faut lui faire vouloir son éducation: il faut la lui faire faire à lui-même et par lui-même <sup>4</sup>... »

« Il n'y a que le bois mort qu'on taille et qu'on façonne sans le ménager, sans le consulter, sans rien attendre de lui. L'enfant que vous élevez n'est pas un bois mort: c'est un être sublime, capable de vérité et de vertu, de connaissance et d'amour: c'est une créature active, puissante, souveraine: douée de conscience et de liberté, elle doit nécessairement agir, se développer elle-même.

« Cette action, ce concours est essentiellement libre: il peut, il doit être provoqué, soutenu, encouragé; il ne doit pas être contraint, ni forcé.

« Le principe le plus actif en cet enfant, le plus énergique et plus fécond de son éducation, c'est la liberté humaine: à une condition toutefois: c'est qu'elle sera respectée.

« Respectée comme il convient, gouvernée sans violence, dirigée avec sagesse, la liberté, l'action personnelle de l'enfant de-

1. Mgr DUPANLOUP, *De l'éducation* <sup>17</sup>, Paris, Téqui, 1928, t. II, pp. 547 ss.

2. Mgr DUPANLOUP, *De l'éducation* <sup>17</sup>, Paris, Téqui, 1928, t. I, p. 1.

3. Mgr DUPANLOUP, *De l'éducation*, t. I, pp. 6-7.

4. Mgr DUPANLOUP, *De l'éducation*, t. I, p. 177.

vient, sous l'heureuse influence de la grâce divine et de l'autorité qui préside à son éducation, l'admirable ressort, l'âme, la vie de cette éducation tout entière.

« En un mot, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait faire est tout: j'entends, ce qu'il fait faire librement. « Quiconque encore une fois n'a pas compris cela, « n'a rien compris. »

« Sans doute, il faut réprimer le mal, mais jamais forcer ni contraindre violemment au bien, autrement, ce n'est plus le bien.

« S'il y a peu d'éductions heureuses, c'est qu'il y en a peu qui soient véritablement libres, spontanées, généreuses comme il convient qu'elles le soient.

« Je ne crains pas de le dire: le grand mal de l'éducation en France, depuis cinquante ans, c'est qu'elle manque de liberté. La liberté de l'enfant n'est pas respectée: liberté intellectuelle, liberté morale, tout est contraint. La loi de la nature, la loi de la Providence, tout est méconnu<sup>1</sup>...

« Il faut que les enfants soient libres sous l'action puissante, active et vigilante de l'éducation. Il faut savoir décider, contenir, arrêter ou diriger leur volonté, former leur conscience et leur cœur, mais sans forcer, sans altérer leur nature.

« L'étude, la vertu, l'éducation dépendent uniquement de la volonté qui ne souffre pas de contrainte.

« Il faut leur faire vouloir, leur faire choisir, leur faire aimer librement le bien, le vrai, le juste, l'honnête, le grand.

« N'est pas manifeste que ce qu'ils font sans le goûter et sans le vouloir, que ce qu'ils font par force ne leur profite point et le plus souvent leur fait mal.

« Il n'y a que ce qu'ils acceptent avec amour, que ce qui entre naturellement dans leur esprit et dans leur cœur, qui nourrisse véritablement leur âme, qui se change en leur propre substance<sup>2</sup>...

« Un des inconvénients les plus graves et les plus fréquents des éducations contraintes, c'est de jeter les enfants dans le découragement, quelquefois dans le désespoir; de briser en eux les ressorts les plus puissants de la sagesse et de la vertu<sup>3</sup>...

« J'insiste sur ce point parce que rien n'est plus difficile à persuader, surtout aux jeunes instituteurs, aux jeunes professeurs.

---

1. *Id.*, *op. cit.*, pp. 177-180.

2. *Id.*, *op. cit.*, pp. 206-207.

3. *Id.*, *op. cit.*, p. 210.

« Mais il y a un péril bien plus grand encore dans la contrainte morale, c'est de faire des hypocrites... Ils deviennent politiques, cachés, indifférents au bien et secrètement inclinés au mal; ils ont beau paraître plus dociles que les autres enfants du même âge, ils n'en sont pas meilleurs <sup>1</sup>...

« Certes, il ne semble guère que ce soit dans un pays et dans un siècle comme le nôtre que la liberté morale de la jeunesse puisse être sérieusement menacée. Toutefois qu'on ne se hâte pas de se fier aux apparences, on s'y tromperait peut-être cruellement. Les meilleures éducations, les plus soignées, les mieux faites, ont toujours eu ici à se précautionner contre elles-mêmes <sup>2</sup>. »

J'ai cité bien longuement l'un des représentants les plus autorisés de la pédagogie traditionnelle dans son application de la doctrine scolastique sur la participation libre, spontanée de l'élève à sa propre formation, afin que l'on soit bien convaincu que réclamer l'activité libre de l'élève, ce n'est pas se mettre à la remorque des idées de Jean-Jacques Rousseau ni de novateurs dangereux. S'il faut combattre, et il le faut, certains courants de pédagogie moderne, ce n'est pas parce qu'ils réclament la libre participation de l'élève à sa formation, mais parce qu'ils déclarent l'élève libre de toute loi, de toute autorité, son seul maître et la norme du bien <sup>3</sup>. « En effet, nous dit Pie XI, si par l'emploi de quelques-uns de ces termes (autonomie, liberté), on voulait exprimer la nécessité chez l'enfant d'une coopération active, graduellement toujours plus consciente au travail de son éducation, on serait dans la vérité, mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Église n'ait enseigné et pratiqué. Elle imite d'ailleurs en cela la manière de Dieu qui appelle chacune de ses créatures, selon sa nature propre, à une coopération active <sup>4</sup>. » Or l'enfant est un être doué de vouloir rationnel; sa nature propre, c'est la liberté.

Ces principes doivent donc rester bien acquis: on ne formera à l'usage de la liberté que par une participation, par une coopération voulue de l'élève. Il ne s'ensuit pas que l'on n'ait parfois le devoir de contraindre, de s'opposer à certains actes, de punir; mais il reste que les actes profondément formateurs de la personnalité humaine sont les actes librement posés, c'est-à-dire avec l'entière adhésion d'une volonté éclairée.

---

1. ID., *op. cit.*, p. 212.

2. ID., *op. cit.*, p. 205.

3. S. S. PIE XI, *Encyclique sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse*, p. 30.

4. S. S. PIE XI, *loc. cit.*, p. 30.

Partant de ces principes vrais, des éducateurs sont tombés dans des aberrations assez graves et pernicieuses.

a) *Les libertaristes*

Ils ont semblé croire que seuls peuvent être posés librement les actes qui n'ont pas été commandés, demandés, conseillés. En conséquence, il ne devrait y avoir aucun règlement imposé du dehors à l'enfant, aucune directive donnée. A plus forte raison aucun ordre absolu, aucune sanction punitive, l'enfant devant lui-même se tracer sa voie, par expérimentation personnelle, établir sa morale par ses actions bénéficielles<sup>1</sup>. Et nous avons assisté aux expériences les plus extrémistes du self-government, non seulement en Russie, mais aussi dans les pays d'Europe et d'Amérique. Il se trouve encore des pédagogues catholiques dont les affirmations semblent impliquer de telles erreurs d'interprétation.

Il est cependant manifeste que c'est très librement, par l'exercice plénier du vouloir libre, qu'un enfant, autant qu'un adulte, peut obtempérer à un ordre, à un précepte, à un règlement, émané d'une autre source que soi-même.

La participation libre de l'élève à sa formation n'implique donc pas du tout qu'il doive être l'auteur, seul ou avec d'autres, du règlement de son collège, de son école, de sa petite vie d'enfant. Elle ne signifie pas qu'il faille en bannir la doctrine toute faite, les cadres disciplinaires conçus et imposés par l'autorité pour tout remettre au jugement, à la décision, à la spontanéité de l'enfant.

b) *Les conciliateurs d'inconciliables*

D'autres éducateurs voulant sauvegarder les droits de la discipline austère imposée, et en même temps ne pas priver l'enfant de ces actes libres prétendus seuls formateurs de la liberté, ont continué à imposer, avec la même rigueur et avec la même rigidité matérielle, toute une série d'actes s'approchant de la perfection, et, simultanément, ont accordé toute une série de « libertés » : permission de sortir, de fumer, de danser, tant de soirs par semaine; permission de faire ce que vous voudrez à certains temps, dans certains endroits. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'avec une telle erreur de principes, les enfants soient devenus plus indociles, plus capricieux, plus passionnés; que leurs exigences de « libertés » aient dépassé les limites.

---

1. Cf. Michael DEMIASHKEVICH, *An Introduction to the Philosophy of Education*, New-York, American Book Co., 1935, pp. 118-121.

Aussi, on tenta de revenir bientôt à l'ensemble de la discipline rigoureuse d'autrefois, prétendant que seule elle pouvait former: on en avait bien la preuve! Le mécontentement des parents et des élèves ne fit que grandir. On se fit un titre de gloire de provoquer ainsi la colère des prétendus libertaires. « Pareille provocation à la colère, dit encore Pie XI, est moins la conséquence d'une excessive sévérité que surtout du manque de patience et de l'ignorance des moyens propres à une fructueuse correction <sup>1</sup>... »

Or, il ne s'agit pas tant de diminuer, sauf de rares exceptions, le niveau des exigences disciplinaires raisonnables que de s'adapter à la mesure de capacité physique, intellectuelle et morale de l'enfant, pour l'aider à se hausser progressivement à la perfection possible à sa nature individuelle. En d'autres termes, il s'agit d'employer toutes les ressources qu'offre la pédagogie chrétienne, tous les moyens naturels et surnaturels, d'ordre affectif ou intellectuel, d'ordre spirituel ou matériel, pour gagner l'adhésion de l'éducand aux actes, même durs et pénibles, qu'il doit nécessairement poser pour arriver à sa stature d'homme, de chrétien.

### c) *Les volitifs purs*

Pour se garder de ces deux extrêmes, il y avait une solution qui paraissait être le juste milieu: faire poser, systématiquement, à l'éducand des actes accompagnés de tout le processus d'un acte libre, tel que le décrivent les manuels de psychologie. Des éducateurs s'ingénient à provoquer des actes où est mise en relief la domination de la volonté sur ses actes impérés: « Tu es debout, assieds-toi... Tu penses de regarder à droite, n'y regarde point. »

Dans le même ordre d'idées, d'autres invitent à vouloir fortement: « Veux fortement », c'est le moyen de développer le vouloir dans son élément essentiel: « Je veux... »

Ces moyens sont loin d'être dépourvus de valeur ascétisante; ils développent sûrement la maîtrise du vouloir rationnel sur les sens et les passions; ils peuvent faire prendre conscience de la nature de l'acte de volonté, de sa liberté; mais ils sont trop artificiels et trop limités pour former un homme à l'exercice de sa vie libre normale.

C'est aussi, il me semble, vouloir développer la liberté en soi. Or, c'est l'homme qui agit librement. Son vouloir libre se manifeste normalement à l'occasion des actes ordinaires de sa vie, dans la poursuite de son devoir d'état, dans l'acquisition

---

1. S. S. PIE XI, *loc. cit.*, p. 30.

de toutes les vertus qu'il doit pratiquer. Bref, l'acte libre, encore une fois, n'est pas un acte spécial d'une faculté particulière qui s'appellerait la liberté, c'est l'acte raisonnable d'un homme doué de liberté, c'est le vouloir rationnel de l'homme!

Concluons! Il peut bien être nécessaire et très opportun de diminuer le nombre des prescriptions disciplinaires d'un règlement trop minutieux, trop exigeant pour les forces d'un groupe donné ou d'un individu: « Les théories les plus belles, les plans les plus parfaits, les règles les plus sévères, celles qui renferment le plus de perfection absolue, ne sont pas les plus difficiles à trouver; mais à force d'être parfaites, elles deviennent impraticables et nuisibles <sup>1</sup>. » Mais il ne peut être question d'abaisser l'idéal évangélique vers lequel on tend, encore moins d'y substituer la règle qui naîtrait de la spontanéité des enfants. Il peut être question de ménager mieux les étapes, de tempérer les exigences pour s'adapter à la faiblesse de l'âge, du tempérament ou de l'esprit; il ne saurait être question de capituler devant des exigences enfantines, ou de céder, même temporairement, aux impulsions et aux caprices d'une nature encore mal équilibrée, qu'elle se loge dans un corps d'enfant, d'adolescent ou d'adulte.

Il s'agit d'amener l'éducand à vouloir lui aussi, et donc à poser librement, ce que la sagesse et la prudence du maître trouvent raisonnable d'exiger comme moyen d'atteindre à la perfection à laquelle il peut et doit atteindre.

Ainsi, tous les actes ordinaires inclus dans le programme de vie sagement ordonnée, progressivement dosée, sont l'occasion d'une fructueuse formation du vouloir libre. Point n'est besoin de tant d'innovations et de dérogations à l'ordre établi.

Que l'ambiance d'une conception de vie aux antipodes de la nôtre, que la surcharge des programmes scolaires, les complications administratives de communautés trop nombreuses pour les locaux et le personnel, rendent difficile l'emploi de la persuasion, le recours à la motivation rationnelle, l'adaptation de la discipline aux individus, c'est indéniable. Mais cela ne change rien à la rigueur des principes. Sans leur application exacte, on aura beau diminuer les exigences, les réduire à un minimum dérisoire, multiplier les libertés accordées, faire participer au gouvernement de la maison, on ne formera pas d'hommes libres, on accroîtra le nombre des capricieux, des mous, des velléitaires, des utopistes et des vicieux.

Au foyer, comme à l'école, maintenons donc dans leur splendeur les hautes et belles aspirations de nos traditions catholiques

---

1. Mgr DUPANLOUP, *De l'éducation*, t. I, p. 183.

et françaises, sans les confondre avec nos accoutumances locales ou régionales; gagnons-y nos élèves par l'emploi de toutes les ressources de la prière, du bon exemple, de la psychologie pédagogique, nous réussirons, dans la mesure où c'est possible à une humanité imparfaite, la formation désirée.

## D) Applications pratiques

A) ATTITUDES SPÉCIALES de l'éducateur en vue de la formation à la liberté.

Malgré tout ce que je viens d'affirmer, il n'en reste pas moins vrai qu'il y a des attitudes spéciales à employer pour assurer chez nos enfants le développement des caractéristiques du chrétien, de l'homme libre, avec les nuances que notre siècle réclame, et que nous avons énoncées plus haut.

Elles concernent l'exercice de l'autorité, le but de l'éducation, le respect de la personnalité de l'educand, la confiance en ses ressources.

### a) *Éducateur plus que maître*

Il est indéniable qu'il y a une crise de l'autorité. Ce n'est pas le lieu d'en rechercher ni d'en exposer les causes. Voyons plutôt ses manifestations dans le monde éducateur. D'une part, la négation de l'existence de l'autorité objective et, en conséquence, l'affirmation de l'autonomie du sujet. Les tenants de cette philosophie de l'éducation ont trouvé l'expression de leur pensée dans le programme de la *Progressive Education Association* et du *New-Education Fellowship*. Ils réclament la liberté absolue d'expression de l'educand et ne veulent d'autre loi que celle qui sort de la libre activité de l'enfant, agissant seul ou avec d'autres.

En face de cette erreur philosophique, et du système pédagogique qui en découle, se sont dressés les défenseurs de l'autorité et d'un système d'éducation qui se fonde sur l'autorité du maître. La littérature pédagogique catholique a été remplie de thèses soutenant, appuyant l'autorité du maître, combattant la liberté de l'élève, en éducation. Il en est résulté une oblitération presque complète des limites de l'autorité du maître, des précisions sur le prudent exercice de son droit. Facilement l'on accusait de « rousseauisme » ceux qui rappelaient aux maîtres leurs devoirs d'adaptation à l'élève, de pédagogie « à l'abbaye de Thélème » ceux qui sollicitaient un peu d'autonomie pour les enfants.

Les éducateurs, entendant dire partout que l'autorité était minée, qu'il fallait la réaffirmer, l'affermir, que l'obéissance était méprisée, qu'il fallait l'exalter, en vinrent à ne remarquer dans les traités de pédagogie, dans les encycliques, que les affirmations qui corroboraient leur autorité, leur droit de commander et d'être obéis. Ils confondirent leur mission avec l'exercice de leur droit de commander et l'éducation avec la culture de la vertu d'obéissance.

Il faut reprendre l'équilibre sur ce point.

Les parents doivent se considérer bien plus comme des éducateurs que comme des maîtres, plus comme chargés d'assurer l'épanouissement d'une personnalité naissante que comme les revendicateurs et les témoins de l'autorité!

Leur autorité juridique, incontestable en soi et incontestée dans le monde catholique, leur est donnée comme un moyen auquel ils peuvent et doivent avoir recours, au besoin, pour accomplir leur haute mission d'éducateurs. Mais elle n'est pas le moyen le plus efficace de formation chrétienne. Ils disposent d'autres moyens autrement puissants sur l'âme de leur enfant, pour la correction de ses défauts, l'utilisation de ses tendances, l'orientation de ses inclinations! La psychologie moderne, nos revues d'éducation familiale les décrivent avec abondance de détails et c'est un devoir des éducateurs de ne pas les ignorer, de les connaître à fond, de les employer constamment.

Voulant préparer des hommes à vivre sous un régime d'amour, de don spontané de soi, les parents devraient n'avoir recours à la force de leur droit qu'en dernier ressort et après avoir épuisé tous les autres moyens de formation. A mettre sans cesse en jeu leur autorité, leur droit de commander, ils lui font perdre sa force et provoquent très souvent la jeunesse à des réactions auxquelles il faut s'attendre. L'enfant, l'adolescent, sont incapables d'apprécier justement la valeur du droit; ils n'ont pas encore assez de lumière pour comprendre qu'il peut être ennoblissant et grandissant de renoncer à son bon jugement pour faire des choses dont on est convaincu, à tort sans aucun doute, de l'inanité, de l'inopportunité. Cela viendra beaucoup plus tard et ce sera l'effet, non pas de l'exercice de l'autorité, mais de l'étude, de la prière, de la pratique des vertus d'humilité, de force!

L'autorité des parents et des maîtres est indiscutable: elle vient de Dieu. Elle est donnée pour servir à l'éducation des enfants, pour le maintien de l'ordre familial dont le but est aussi l'éducation des enfants. Ce qui prime, c'est l'éducation! La formation au respect de l'autorité, à la soumission envers

l'autorité, est un des buts de l'éducation, c'est un des aspects d'une vertu chrétienne: la justice. C'est loin d'être toute la vie chrétienne dans la charité active et débordante à laquelle il faut former notre jeunesse pour qu'elle accomplisse son rôle de membre vivant de l'Église, pour que l'Église accomplisse sa mission dans la société civile.

b) *Libérateurs plus que subordonateurs*

Plus éducateurs que maîtres, les parents doivent se faire plus libérateurs que subordonateurs.

Le terme auquel l'enfant doit arriver, c'est l'autonomie. Il faut qu'un jour il prenne en mains sa propre conduite, gouverne sa propre vie, exerce les droits et devoirs qui découlent de sa nature de personne douée de liberté, donc de responsabilité personnelle. Sans doute, il doit avoir appris à se subordonner à la loi, mais c'est lui-même et de lui-même qu'il devra s'y subordonner. Il n'aura plus d'autre maître que son jugement et sa conscience pour lui indiquer son devoir dans les circonstances complexes de la vie où s'entrecroisent les obligations à concilier. Il n'aura plus que sa volonté pour décider à quel devoir il va accorder la priorité, pour poursuivre effectivement ses décisions jusqu'au bout. Devenu adulte, il sera presque toujours dans l'occasion de se conduire seul, très rarement dans celle d'être conduit par d'autres dans le détail de sa vie; il sera très souvent obligé d'en conduire d'autres, voire même de résister à l'influence indue que l'on tentera d'exercer sur lui et sur le milieu.

Déjà, dès le jeune âge, il y a bien des circonstances où l'enfant, bon gré mal gré, doit se décider tout seul: que de drames se passent à l'intérieur de sa conscience et échappent complètement au contrôle extérieur des parents! Que d'occasions il rencontre aussi, où il doit se conduire seul, n'ayant personne à côté de lui pour lui indiquer ce qu'il doit faire, pour lui commander ce qui s'impose. Il doit s'imposer à lui-même la loi, il doit être son propre moteur, autonome, automoteur!

Les éducateurs doivent donc viser à se rendre inutiles aux éduqués, afin que ces derniers puissent vivre correctement sans eux!

Ils doivent leur faire prendre conscience de leur devoir de se conduire d'eux-mêmes en conformité avec les lois de l'amour et de la justice. Bien loin de se substituer sans cesse au jugement et à la délibération, à la décision et à l'exécution de leurs sujets, ils doivent sans cesse y faire appel, pour qu'au plus tôt s'opère dans le domaine de l'esprit ce que la nature a opéré

dans le domaine corporel: l'autonomie! L'enfant peut se nourrir seul: il se suffit.

La vertu d'obéissance poussée jusqu'au renoncement à son jugement dans les plus grandes comme dans les plus petites choses est sublime. Elle est extrêmement salutaire dans la vie religieuse pratiquée par des adultes au jugement formé, où les supérieurs ont pour mission de la faire pratiquer sagement et prudemment, élargissant les cadres, et l'esprit de leur sujet au besoin, accordant des permissions générales, garantissant l'orthodoxie doctrinale, confiant des responsabilités énormes avec l'obligation de se débrouiller et d'agir coûte que coûte dans le sens du devoir, réclamant l'essai et la poursuite constante de tout ce qui peut contribuer au succès de la mission confiée.

Mais il faut prendre garde, en la faisant pratiquer prématurément à des enfants dont les facultés sont encore en voie de développement, à ne pas les arrêter dans leur maturation, à ne pas étouffer en elles la spontanéité indispensable à la pratique intelligente de l'obéissance et de la charité qu'elle doit servir. On donnerait naissance à une attitude de passivité presque absolue, qui attend toujours pour démarrer que quelqu'un mette le pied sur un démarreur hélas sans batterie! On produirait ce type de subordination totale à l'égard de tout ce qui arrive, d'acceptation muette et résignée en face du fait accompli, du décidé, du résolu.

Or, dans le monde païen où nous vivons, cette attitude, déjà fautive en soi, laisse carte blanche à l'erreur, à l'ignorance, à la malice de tous les audacieux auxquels le régime démocratique octroie le privilège de se faire entendre.

La pratique judicieuse de l'obéissance, l'exercice de sa mission de citoyen chrétien demandent donc qu'on prépare l'enfant à l'autonomie subordonnée plus qu'à la subordination même autonome.

Cette attitude en entraîne une autre, nécessairement.

### *c) Respect de la personnalité de l'enfant*

L'enfant est une personne humaine parfaite dans son entité, mais qui n'a pas atteint son parfait développement. Il faut respecter en lui non seulement les droits généraux de la nature humaine, mais la personnalité particulière dont la Providence l'a dotée. Il faut que l'éducateur contribue au développement de cette personnalité individuée, telle que Dieu l'a voulue, c'est sa mission; ne pas l'amoindrir sous prétexte de la perfectionner; ne pas lui enlever ses caractéristiques sous prétexte de la façonner; ne pas l'uniformiser sous prétexte de la conformer.

L'enfant appartient aux parents, il vient d'eux, mais il n'est pas eux, il ne doit pas devenir leur réplique. Il doit reproduire, originalement, avec les traits de sa personnalité, la personne du Christ, non pas celle de son père, de sa mère ou de tel de ses maîtres, voire même pas celle de tel saint! Quand même on le voudrait, ce serait impossible.

Les parents ont le devoir de prévenir les actes qui nuiraient au développement humain et chrétien de l'enfant; ils ont le devoir de réprimer les sources mauvaises qui peuvent jaillir de l'intérieur, de corriger les manifestations de penchants mal orientés. Tout cela est vrai. Il se peut que cela soit oublié très souvent. Mais dans l'accomplissement de ces devoirs, les parents doivent se tenir dans un grand respect des desseins de Dieu sur leur enfant, favoriser tout ce qu'il y a de sain, écouter respectueusement les souffles de la grâce, même si les manifestations ne ressemblent en rien à leur conception personnelle de la vie, à l'idéal qu'ils se sont fait de ce que devrait devenir le fils qu'ils ont mis au monde! Leur fils! Leur fille!!!

Les pages de Mgr Dupanloup sur le respect qui est dû à l'intelligence, à la volonté, aux sentiments de l'enfant, n'ont rien perdu de leur valeur, de leur actuelle opportunité. Il faut les relire.

Admettons donc sans difficulté que nos enfants soient différents de nous, pourvu qu'ils soient conformes à l'Évangile. En leur demandant de nous ressembler, nous pouvons leur en rendre la pratique odieuse et parfois impossible! Nous en sommes de si pauvres représentants parfois!

Plus que cela, soyons heureux de voir se préciser les éléments de leur personnalité<sup>1</sup>: c'est la preuve de leur vitalité, c'est l'indice qu'ils rempliront un rôle personnel dans le monde...

#### d) *Confiance dans la vie nouvelle*

L'enfant naissant possède toutes ses facultés spirituelles: son intelligence et sa volonté libre, exactement comme il est pourvu d'un système digestif. Jamais il ne vient à un éducateur la pensée de douter de cette puissance innée de digestion, d'assimilation et d'élimination. L'enfant peut être malade, il faut le soigner; il peut avoir des caprices alimentaires, il faut l'éduquer; il peut être affecté de certaines prédispositions malades et d'allergies, on y veille et l'on s'adapte. Mais personne ne refuse de croire qu'avec le soin voulu, l'organisme ne remplisse ses fonctions et n'arrive à son développement plénier. Pourquoi

---

1. Mgr PETIT DE JULLEVILLE, *Le ministère sacerdotal dans un collège secondaire* (Collège et Famille), Paris, Éditions de l'École (1939), pp. 31-36.

faut-il que l'on soupçonne si fort le système volitif rationnel de nos enfants, que l'on doute de son développement normal avec les secours ordinaires de la nature et de la grâce ?

Cette attitude de défiance à l'égard des facultés rationnelles paralyse l'activité de l'éducateur autant que celle de l'enfant.

Admettons loyalement le péché originel et ses conséquences. Mais croyons fermement que, avec l'aide de la grâce, de nos efforts, de l'action personnelle de l'enfant, nous arriverons au terme de l'éducation. Mettons-nous dans la pire hypothèse soutenable par rapport aux conséquences du péché originel; il n'en reste pas moins vrai que l'homme est encore capable d'opérer son salut et, si précautionneux que cela nous rende, cela ne doit pas nous faire perdre confiance dans les seules ressources qui nous restent: la nature de l'enfant, notre travail et la grâce. Dans cette hypothèse pessimiste, la prudence chrétienne nous demande de redoubler d'efforts, non pas de les suspendre, et le grand stimulant de l'effort, c'est la confiance dans le succès.

Il ne faut pas davantage que les premières manifestations maladroites du jugement ou de la volonté dépriment le maître et le déconcertent. Elles sont l'indice d'un plus grand effort à fournir, pas de l'inutilité de l'effort. Elles invitent à étudier davantage le cas particulier, à consulter, non pas à douter du résultat. Elles exigent plus d'appels au secours de la grâce et de la science, plus de générosité dans sa tâche d'éducateur, mais elles ne justifient pas l'abandon de l'effort, encore moins la défiance envers l'enfant.

#### B) TACTIQUES SPÉCIALES

Une fois établis dans ce climat par rapport à l'enfant, il est plus facile d'appliquer quelques principes pratiques qui visent directement la formation du vouloir libre chez le chrétien de chez nous. Ils sont subordonnés d'une façon générale aux principes de l'acquisition d'une mentalité: imprégnation profonde de l'esprit par certaines vérités fondamentales, en rapport direct avec l'état d'âme à développer; actions posées, avec une forte charge affective, dans le sens de l'idéal désiré.

##### a) *Sens de la responsabilité personnelle*

Pour faire acquérir le sens de la responsabilité personnelle à l'égard de soi et des autres, à l'égard du bien commun, il n'y a pas d'autres ressources que de laisser à l'éducand la responsabilité de sa conduite, à lui confier celle des autres, à le mettre au service de la collectivité.

Cela semble impossible à ceux qui oublient que la Providence a pourvu l'enfant des principes internes actifs de son

propre développement, que l'enfant est un être humain ayant comme tel, naturellement, les tendances à devenir spontanément ce qu'est l'adulte: responsable de sa conduite. Tendances qui ne demandent qu'à être alimentées, dirigées, éclairées, fortifiées, amendées, corrigées.

A quel âge pourrait-on commencer à confier des responsabilités ?

A un âge étonnamment jeune! Pourvu qu'on y pense, qu'on le veuille, que l'on s'en donne la peine!

Laissez faire seul à l'enfant tout ce qu'un enfant normal de son âge peut faire tout seul. Si l'action est un peu compliquée, aidez-le à l'accomplir une fois, deux fois, puis laissez-le se débrouiller; s'il s'embrouille, laissez-le se « désembrouiller » (désembourber); recommencez avec lui pour que ce soit bien fait.

Les manuels de psychologie de l'enfance vous décrivent très minutieusement ce que vous pouvez attendre de la moyenne des enfants normaux; ils abondent en procédés délicats, ingénieux, pour laisser à l'enfant la responsabilité personnelle.

On me pardonnera de donner des exemples concrets. Mais il est si important de commencer de très bonne heure cet entraînement à la responsabilité personnelle pour éviter de donner naissance à des complexes d'infériorité quasi incurables, que je ne crains pas de descendre à des récits enfantins. D'autre part, la sollicitude maternelle est si étendue, son inclination maternelle à prévenir toutes les souffrances est si grande, le préjugé que les enfants ne peuvent rien est si profondément ancré, qu'il faut insister même au risque de paraître outrancier.

L'enfant de trois mois est capable de se tourner la tête pour vous regarder: qu'il le fasse! N'allez pas vous-même vous mettre dans le rayon de son regard! Il est capable de porter à sa bouche le biberon, de le rajuster, quand il se déplace, laissez-le faire! Il est capable de se traîner jusqu'à vous: ne le portez pas! Appelez-le et qu'il vienne vous trouver où vous êtes. Son désir le pousse plus vite que ses pieds ne le peuvent porter et ses jambes se mouvoir: il tombe. Qu'il se relève tout seul, puisqu'il en est capable, et qu'il vienne vous montrer qu'il ne s'est pas fait assez mal pour avoir besoin de vos soins... Il peut tenir un jouet; donc aussi une cuillère. Pourquoi lui porter vous-même le manger à la bouche? Son appétit est un excellent stimulant de cet effort qui vous lui fronce les sourcils: porter une cuillerée de potage de l'assiette à la bouche! Il est assez développé pour savoir quand il a les mains sales, il est capable de barboter dans l'eau, de manipuler un bloc carré ou oval; qu'il

se tienne donc les mains propres lui-même avant de se présenter à table pour toucher au pain que le bon Dieu donne...

La petite sœur n'est pas encore assez grande pour porter son petit frère, pour le laver, mais elle peut fort bien ramasser ses jouets qui tombent; elle peut assister la maman pendant une partie de la toilette; aller chercher et porter de menus objets odorants et nauséabonds, peu importe. Elle peut surveiller son benjamin, avertir la maman...

Que toute votre conduite entoure l'enfant d'une ambiance de joyeuse charité fraternelle, d'entr'aide, d'activité paisible et sereine et lui en fasse poser des actes.

Puis, dès que l'enfant peut comprendre quelque chose, motivez, dans un langage accessible, vos attitudes, vos désirs et vos volontés. Les manuels d'éducation enfantine vous révéleront des merveilles de compréhension chez les petits: une mimique de dégoût ou de nausée est plus éloquente que le discours sur l'histoire universelle pour enseigner la moralité d'une action.

Plus tard, vous énoncerez les principes de la responsabilité personnelle: « Tu es capable, fais-le tout seul... Tu es plus grand que lui, aide-le... C'est ton frère, il faut l'aimer. »

Progressivement, l'énoncé se précisera et s'universalisera jusqu'à rejoindre la loi de la conscience et de la charité: « Il faut... Tu dois... La charité fraternelle demande, exige... »

Progressivement aussi s'élargira le champ des activités que vous confierez à l'enfant et grandira sa contribution personnelle à la vie de la famille et de l'école.

Ici encore je vous réfère aux manuels de psychologie pédagogique.

## b) *Esprit d'initiative*

Vous voulez que votre enfant se débrouille dans la vie, qu'il ne soit pas un empoté; qu'il ne demeure pas bouche bée, lèvre pendante et bras ballants au moindre tournant imprévu dans le sentier de sa carrière; qu'il entreprenne quelque chose pour gagner honorablement sa vie et la vivre fièrement; qu'il soit utile à son pays, qu'il lui fasse honneur, qu'il compte pour un parmi les membres de l'Église. Vous avez raison! La recette est simple: ne résolvez pas à sa place tous les menus problèmes de moyens à fin que la vie lui présente dès son aube! Laissez-le tout petit trouver le moyen de satisfaire lui-même des impulsions naturelles normales et légitimes! Si vous prévenez sans cesse son attention, sa délibération, son choix, sa décision, si vous en commencez avant lui l'exécution et la poursuivez plus

vite qu'il ne peut agir, si vous corrigez immédiatement toutes ses tentatives de solutions, substituant votre jugement et votre expérience aux siens, vous ne gagnez pas grand'chose à ce travail enfantin, tout au plus une légère économie du temps présent. Mais jamais votre enfant n'apprendra à établir de justes relations entre les choses; encore moins à combler la distance qu'il y a entre une fin proposée, nécessaire peut-être, et sa situation concrète. Vous produirez cet enfant qui avait tout ce qu'il fallait pour réussir et qui ne réussit jamais.

Une fin se présente à l'enfant; que le stimulant vienne du dedans ou du dehors, peu importe! Qu'il fasse d'abord effort pour l'atteindre personnellement. Vous l'aidez ensuite, vous lui apprendrez à mieux faire ce qu'il a choisi de faire, non pas ce que vous auriez fait. Ce serait le persuader par vos actes qu'il ne peut rien faire de bien et ralentir, pour le moins, son initiative, si vous ne l'arrêtez pas. Pour ne pas s'exposer à ce blâme implicite, la fois suivante, il attendra que vous commentiez! A son âge l'on n'est pas encore assez surnaturalisé pour aimer à être réputé homme de rien!

N'intervenez pas à tout moment pour lui suggérer pendant l'action qu'il a entreprise les meilleurs procédés: le résultat serait encore plus désastreux!

Ne lui serinez pas sans cesse les « prends garde », « fais attention de te faire mal ». Ne lui prophétisez pas son échec, et ne vous chantez pas un hymne de triomphe puéril quand il échoue: « Ça me le disait bien! »

Les brimades confondent les enfants. Ne leur dites donc pas ces décourageantes paroles: « Eh! que tu es gauche! Que tu es maladroit! Oh! là tu as l'air fin! »

Les brusqueries, la mauvaise humeur, l'impatience devant leur lenteur ou leurs échecs les dépriment et les rendent si craintifs qu'ils n'osent plus se risquer. Et c'est autant par crainte de vous déplaire et d'essuyer votre colère qu'ils se replieront sur eux-mêmes: n'êtes-vous pas tout-puissants dans leur imagination enfantine?

La vie la plus ordinaire du plus ordinaire enfant fournit bien des occasions de lui laisser prendre des initiatives. Ce sont d'abord des situations concrètes d'où il est indifférent qu'il se tire par tel procédé ou tel autre: laissez-le faire. Bientôt vous pourrez lui indiquer des buts à atteindre en lui laissant trouver les moyens d'accomplir vos désirs, vos volontés. Vous serez souvent dans l'obligation d'indiquer des buts, de les imposer parfois. Quand il peut y avoir différents moyens de se rendre à vos volontés, laissez choisir l'enfant. Même s'il n'a pas choisi

le meilleur, félicitez-le de son effort. Bientôt, vous pourrez lui laisser choisir même des fins intermédiaires. Une récréation s'impose: laissez-le choisir le genre de sa récréation.

Je vous réfère encore une fois aux manuels de psychologie de l'enfance et de l'adolescence qui nous indiquent de ces moyens à foison.

c) *Subordination à l'ordre*

Nous avons signalé un troisième élément qui caractérise la conduite de l'homme libre: la subordination à l'ordre, au réel intégral, l'acceptation de ses limites.

Ce n'est pas la revendication des droits de l'autorité qui est en jeu, mais la formation chez l'enfant d'une disposition d'esprit qui le porte à mettre de la discipline dans sa vie personnelle, à respecter les conditions de l'action humaine chrétienne, qu'elle soit individuelle ou collective, à connaître les droits de ses semblables et à les respecter.

C'est une tendance toute naturelle à l'être que d'échapper à la lutte par l'évasion. Il faut apprendre à l'enfant à faire face au réel, à l'ordre établi par Dieu et reproduit dans certains déterminismes de la nature, à se mesurer avec les réalités ambiantes, à les estimer à leur juste valeur, à en tenir compte dans l'organisation de sa vie, à les maîtriser de toutes façons par la solution chrétienne qu'il leur apporte: le chrétien n'est jamais vaincu par les événements; il les domine toujours par sa foi, son espérance et sa charité qui durera éternellement.

Cette éducation nous préserve des utopistes autant que des pessimistes; des illusionnés sur leurs mérites autant que des désillusionnés sur la société.

Elle se commence aussitôt que l'enfant entre dans la vie. Il suffit d'établir autour de l'enfant, si jeune soit-il, une vie réglée, où les lois de l'hygiène physique et mentale soient observées avec inflexibilité, où la charité domine dans la distribution des droits et des devoirs, dans les activités personnelles et les relations sociales. L'enfant se trouve ainsi pris dans un réseau infranchissable d'actions sur lesquelles sa conscience se moule; infailliblement il se forme au sens de la nécessité, même dans le domaine moral; il se heurte à un ordre contre lequel il n'y a rien d'autre à faire que de s'y conformer.

Par exemple, il faut boire à certaines heures, attendre ensuite: rien ne sert de pleurer ou de faire une colère.

Il faut se laisser laver, endurer les frictions à l'éponge, à l'eau tiède ou froide; avaler certaines choses pas agréables, tolérer le bruit même au moment de s'endormir; assister à la

division d'une tartelette qu'on voudrait toute pour soi; partager avec d'autres les genoux de papa, les bras de maman.

La motivation est encore plus importante ici que dans les autres cas. Elle fait constater à l'enfant que ce n'est pas l'arbitraire des grandes personnes qui est la loi de la vie et qui s'impose à lui. Personne ne commande à papa ni à maman et cependant il les voit se soumettre eux-mêmes aux actions qu'ils demandent de poser, s'abstenir des mêmes choses qu'on lui interdit. Il les entend affirmer comme un fait inéluctable et maintenir sans issue possible: « Le bon Dieu veut, ne veut pas... Ça fait plaisir au bon Jésus, on le fait... Ça ne fait pas plaisir à Jésus, on ne le fait pas... Quand on est chrétien, on fait comme ça... Un petit Canadien français ne peut pas faire ça; il doit faire ceci... Je ne puis pas te laisser faire ça; le bon Dieu ne veut pas... Je serai obligé, le bon Dieu m'oblige, à te punir si tu fais ça. »

Et les sanctions suivent. D'ordre sensible d'abord et de plus en plus élevées jusqu'à la sanction morale toute simple. Elles persuadent par leur régularité que jamais on ne peut être heureux quand on a agi en dehors de l'ordre, en suivant ses passions, ou en violant la charité ou la justice.

Par ailleurs, pas une victoire sur soi ne passe sans être remarquée des parents en attendant que la conscience chrétienne ait été assez fortifiée pour que son témoignage lui suffise, appuyé sur la joie d'avoir accompli la volonté de Dieu.

#### d) *Sens de domination*

Quels sont les sentiments qui conviennent au fils d'un prince? Pas ceux d'un esclave, assurément.

Quels sentiments devraient animer les enfants de Dieu, les participants de sa vie divine, les détenteurs de la voie, de la vie, de la vérité? Avec quelle assurance ne devraient-ils pas affirmer un message dont ils sont les témoins attitrés et obligés! Quelle devrait être au surplus leur attitude?

Quand ils sont les continuateurs d'une des plus belles cultures humaines qui soit; si, par surcroît, ils vivent dans un régime politique où est affirmé et proclamé le droit de chaque individu, si ignoré, si pauvre soit-il, de dire son opinion sur tous les problèmes sociaux qui se présentent, ne devraient-ils pas être les premiers à parler, à se prononcer, à s'affirmer, à combattre pour le triomphe de la vérité sans laquelle on ne peut être sauvé? Sans aucun doute. Et cependant n'assistons-nous pas au spectacle navrant de l'inactivité et du silence des bons devant l'agitation des moins bons, devant les menées des sabo-

teurs de l'ordre ? Cela tient sans doute à de nombreux facteurs ; il y en a un qui relève de notre cours : l'éducation intégrale de la liberté. Nous allons parler du dernier aspect signalé : le sens de domination.

C'est plus que se sentir responsable, plus que se sentir libre de contrainte extérieure, c'est se sentir le droit et le devoir d'agir, de lutter, de combattre, de s'imposer par la force s'il le faut pour assurer le triomphe, la victoire du bien.

C'est à cette prise de conscience que l'éducateur doit encore s'employer s'il veut réaliser pleinement la formation du chrétien, homme parfaitement libre.

Dans une première étape, on fait constater à l'enfant l'autonomie intérieure : son pouvoir de choisir dans les alternatives, la maîtrise de ses vœux. On peut lui offrir des options : par exemple, entre deux biens libres, l'un meilleur que l'autre, le choix du meilleur exige de l'effort, du dépassement de soi. On lui apporte des motifs de choisir le meilleur, on attend la décision : « Vois, le bon Dieu ne t'oblige pas, moi non plus ; tu peux faire ce que tu veux ! Prie, réfléchis, tu me diras ce que tu décides. » On fait ainsi passer l'enfant, consciemment, par les actes qui accompagnent et suivent le vouloir raisonnable. L'enfant ne peut faire autrement que de constater qu'il est maître de la situation, qu'il peut agir ou non ; qu'il n'en tient qu'à lui. Si l'enfant, remportant une belle victoire sur lui-même, opte pour le meilleur, comme il est facile et formateur de lui faire constater sa liberté victorieuse, avec l'aide de Dieu : « Tiens, tu vois quand on prie et qu'on veut... »

Il ne faut pas confondre ce procédé qui met en branle la prière et tous les mécanismes du vouloir rationnel avec la tactique de parents qui demandent à l'enfant : « Que veux-tu ? une pomme ou une poire ?... Que veux-tu ? jouer ou dormir, sortir ou rester dans la maison ? » et qui s'en remettent à la décision de l'enfant. Ce n'est pas un vouloir libre qu'on provoque dans ce cas, mais la satisfaction d'une impulsion sensible ! Il faudra un long entraînement pour que l'enfant s'habitue à prier, à réfléchir avant de décider et une formation beaucoup plus prolongée avant d'être si bien ordonné qu'il agisse naturellement d'une façon réfléchie.

Quand l'enfant a pris conscience de son pouvoir de se déterminer, il faut maintenant le former à l'exercice du droit de se conduire lui-même, dans la subordination à toute autorité légitime, dans la résistance à toute force qui voudrait le priver illégitimement de son droit. Que cette force soit interne ou externe, peu importe.

Cette formation suppose un peu plus d'âge que les précédentes, mais elle ne doit pas tarder à être commencée dès que l'enfant peut raisonner sa conduite.

Une tactique des plus simples est de l'inviter à dire son goût, à y accéder pourvu que ce soit au moins un tantinet raisonnable, et que cela n'expose pas l'enfant à trop de ridicule; on le laisse ensuite porter les conséquences de son choix, on l'aide dans la lutte qu'il doit soutenir contre sa timidité, contre l'opinion, les sarcasmes des autres, contre la peur.

On le consulte sur son opinion au sujet d'une matière libre et, pour peu que son opinion soit motivée, que ses arguments se tiennent, on la lui laisse, même si on ne la partage pas. « Je ne partage pas ton opinion, mais je reconnais qu'elle a du bon sens; je t'en félicite. »

On l'accepte au conseil des grandes personnes; on le prend au sérieux en l'obligeant lui-même à se prendre au sérieux, à ne pas se défilier lâchement quand il se sent sur le point de devoir admettre son erreur.

Habituer les enfants à disposer eux-mêmes de quelques loisirs, à les organiser, à dire tout ouvertement et tout uniment ce qu'ils ont projeté; les féliciter de leur courage à se manifester, à oser, même si la prudence ou l'ordre demande qu'on contre-carre un projet. Motiver dans ce cas son refus, de façon que l'enfant se rende compte des raisons qu'il avait sous-estimées ou qui lui avaient échappé.

La vie scolaire avec ses multiples activités, avec les services variés qu'elle implique, offre un champ illimité au développement de l'esprit d'initiative et du sens de domination. Qu'on en confie le plus possible aux élèves! De très louables tentatives sont faites dans ce sens depuis l'organisation de la J. E. C. Il faut les étendre et multiplier le nombre de ceux à qui on confie des charges, des responsabilités dans les limites de leurs capacités.

\* \* \*

Ces quelques exemples concrets de la formation de la liberté illustrent combien l'éducation est une œuvre de désintéressement et de dévouement de la part des maîtres et des parents. Elle révèle peut-être à plus d'un qu'outre le dévouement et la charité, il faut le secours de la grâce et de la science.

Il n'a pas manqué d'éducateurs de marque qui ont tenté de systématiser l'ensemble des procédés qui découlent des principes énoncés jusqu'ici. Je ne connais aucune synthèse qui sauvegarde davantage l'équilibre entre l'autorité du maître et l'au-

tonomie de l'éducand, entre l'esprit d'initiative et la subordination à la hiérarchie, entre le commandement et le service du prochain, entre la nature et la grâce, que le scoutisme catholique. Si j'étais seul à reconnaître son mérite, je n'oserais pas le mentionner, mais sa valeur est si universellement admise parmi les éducateurs que je manquerais à la justice envers ses auteurs et envers vous en ne le signalant pas à votre attention. Il emprunte au dogme et à la tradition chrétienne leurs principes immuables et la force de l'expérience, et il s'inspire de ce que la psychologie a trouvé de meilleur pour former le citoyen des démocraties qui reconnaissent encore des droits à l'ordre souverain qu'est Dieu. C'est en s'inspirant de ses principes et de ses techniques que l'on organise chez nous le plus sûrement le travail en équipe, l'apostolat organisé, les coopératives, etc., méthodes de travail qui supposent toutes la liberté parfaitement comprise et pratiquée.

Ainsi, la formation intégrale à la liberté apparaît comme une tâche ardue et extrêmement délicate; elle déborde de beaucoup la formation à l'obéissance! C'est que, si la notion essentielle de liberté est très simple, le vouloir libre est une réalité beaucoup plus complexe, conditionnée par l'exercice de l'intelligence et la maîtrise des passions. Et l'homme libre à son tour est un complexe de vertus enchaînées les unes aux autres, d'habitudes de l'intelligence, de la volonté, des sens qui résultent du travail de la grâce, des éducateurs, de l'éducand lui-même.

Mais cette formation mérite tous nos efforts: la gloire de Dieu et le salut des peuples dépendent d'hommes que leur éducation a élevés assez haut au-dessus d'eux-mêmes, libérés tellement de la servitude de leur orgueil et de leur égoïsme, pour n'avoir pas besoin de loi. Étant maîtres de leur vie, guidés par l'Amour, ils sont prêts à toutes les formes de services de Dieu et du prochain.

## Ouvrages consultés

- Acta Leonis PP. XIII*, t. II. — *Libertas praestantissimum*. Paris, Bonne Presse, pp. 172-212.
- Acta Pii PP. XI*. — *Divini illius Magistri*, dans *Acta Apostolicae Sedis* 22 (1930), 49-86. — Cf. *La Documentation catholique* 23 (1930), pp. 385-417, pour la traduction officielle française de l'encyclique sur l'éducation de la jeunesse.
- Acta Pii PP. XII*. — *Nuntius radiophonicus*, die 24 dec. 1944, dans *Acta Apostolicae Sedis* 37 (1945), 13.
- ALLERS, Rudolph. — *The Psychology of Character*. Translated by E. B. Strauss. New-York, Sheed & Ward, 1940, xv-384 pp.
- ASSOCIATION DU MARIAGE CHRÉTIEN. — *Pour bien élever vos enfants*. Paris, Edition Mariage et Famille, 1931. Voir pp. 153-170: « L'autorité des parents est une délégation de Dieu »; pp. 213-228: « Autorité et liberté ».
- AUFFRAY, A. — *La Pédagogie d'un Saint*. — Lyon-Paris, Vitte [1930]. Ch. III et V.
- CHARMOT, François, S. J. — *Esquisse d'une pédagogie familiale*. Paris, Spes, 1933. Ch. XIII-XIV, pp. 249-294.
- COURBERIVE, Jean de. — *Les dieux vermoulus*. Paris, Spes, 1934. « L'autonomie », pp. 129-151.
- DECOENE, A. E., STALENS, A. — *Psychologie pédagogique et doctrine chrétienne de l'éducation*. Trad. par D. Honhon. Louvain, 1932, 445 pp.
- DEMIASHKEVICH, Michael. — *An Introduction to the Philosophy of Education*. New-York, American Book Co., 1935, pp. 118-121.
- DIEUX, Marie-André. — *La splendeur et la fécondité de l'ordre. Radio-sermons*, 1929-1930. Paris, Bloud & Gay [1930]. Ch. VIII, p. 89.
- DONHAM, Wallace B. — *Education for Responsible Living. The Opportunity for Liberal-Arts Colleges*. Cambridge, Harvard University Press, 1944. XII-310 pp. Voir spécialement les ch. XVIII et XX.
- DUPANLOUP, Mgr. — *De l'éducation*<sup>17</sup>, t. I: *De l'éducation en général*; t. II: *De l'autorité et du respect dans l'éducation*. Paris, Téqui, 1928.
- DUTOIT, Henri. — *Les étapes de l'Education chrétienne*. Paris, A. Giraudon, 1928. 270 pp.
- DWELSHAUVERS, Georges. — *Traité de psychologie*. Paris, Payot, 1928, VI<sup>e</sup> partie, ch. II, pp. 590-633.
- ECOLE (L') DES PARENTS. — *L'éducation de l'effort*. Paris, Spes, 1934. 360 pp.
- Entretiens de Juilly*, II. — *Méthodes d'éducation*. Paris, Gigord, 1930. III-348 pp., et en particulier pp. 45-78.
- FOERSTER, F.-W. — *L'école et le caractère. Les problèmes moraux de la vie scolaire*<sup>4</sup>. Trad. par Pierre Bovet. Neuchâtel, Delachaud et Niestlé [1915]. 354 pp., en particulier pp. 137, 146, 153-134, et tout le ch. V: « Contributions à une pédagogie de l'obéissance », pp. 148-222.
- *Autorité et Liberté*<sup>3</sup>. Lausanne, Edwin Frankfurter, 1931. 208 pp.

- Formation (La) du caractère.* Congrès de l'enseignement secondaire tenu à Montréal du 29 juin au 2 juillet 1942. (Rapports et travaux). S. I. n. d. 162 pp.
- GRIEFF, Dr Etienne de. — *Nos enfants et nous.* Bruxelles, Editions de la Cité chrétienne, 1939. 212 pp., surtout le ch. III.
- GUERRY, Mgr. — *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* Montréal, l'Œuvre des Tracts, n° 267, 1941.
- HABRICH, L. — *Psychologie pédagogique appliquée à l'éducation.* Trad. sur la 4<sup>e</sup> édition allemande par G. Siméons et Fr. De Hovre. Liège, H. Dessain, 1914. VII<sup>e</sup> partie, ch. XXXIV et XXXVIII.
- HULL, Ernest R., S. J. — *The Formation of Character.* St.-Louis, Missouri, Herder, 1943. 171 pp.
- JAOUEN, Jean, M. S. — *La formation sociale dans l'enseignement secondaire* (Les Sciences et l'Art de l'éducation, 4). Juvisy, Editions du Cerf, 1932. 194 pp.
- KIEFFER, F. — *L'autorité dans la famille et à l'école*<sup>6</sup>. Paris, Beauchesne, 1925. 490 pp., surtout les ch. IV et V.
- LECLERCQ, abbé Jacques. — *Essais de Morale catholique II. Le Dépouillement.* Bruxelles, Editions de la Cité chrétienne, 1933.
- LEEN, Edward, C. S. Sp. — *What is Education?* New-York, Sheed & Ward, 1944. 288 pp.
- LEGENDRE, Maurice. — *Le problème de l'éducation.* Paris, Bloud & Gay, 1911. 262 pp.
- LINDWORSKY, Johann, S. J. — *The Training of the Will.* Translated by A. Steiner and E. A. Fitzpatrick. Milwaukee, Bruce [1929]. VIII-174 pp., surtout le ch. II.
- MAILLOUX, Noël, O. P. — *L'Enfant et la Formation de son caractère*, dans *l'Enseignement secondaire au Canada* 22 (1942), pp. 141-162.  
— *La Discipline au service de la personnalité*, dans *l'Enseignement secondaire au Canada* 23 (1943), pp. 8-25.
- MARCOTTE, Marcel, S. J. — *Autorité et liberté dans Collège et famille*<sup>1</sup> (1944), pp. 191-200.
- McMAHON, John T. — *Building Character From Within. The Problem of Leisure.* Milwaukee, Bruce [1940]. x-188 pp., surtout ch. IV.
- MILOT, Albert. — *Les grandes tendances de la pédagogie moderne.* Paris, Alcan, 1938. Ch. V, VI et IX.
- MORICE, abbé Henri. — *L'Art de commander aux enfants.* Avignon, Aubanel [1922], 200 pp.
- OLLÉ-LAPRUNE, Léon. — *La vitalité chrétienne.* Paris, Perrin et Cie, 1920. Deuxième partie: *La tâche morale*, I: *La discipline de notre liberté*, pp. 187-198.  
— *Le prix de la vie*<sup>40</sup>. Paris, Belin Frères, 1925. Ch. XX, pp. 251-253.
- O'NEILL, M.-Albert, O. F. M. — *L'Education chrétienne et les vertus acquises*, dans *l'Enseignement secondaire au Canada* 24 (1945), pp. 363-369, 435-443, 507-515.
- Parents (Les) et l'enfant* (Les méthodes scientifiques dans l'éducation, II). Ottawa, Editions du Lévrier, 1941, 208 pp.
- PETIT DE JULLEVILLE, Mgr. — *Développement de la culture religieuse et vie sociale dans Semaines sociales de France*, Nice, XXVI<sup>e</sup> session, 1934. *Ordre social et éducation.* Lyon, Vitte, 1934. pp. 235-253.

- *Le respect de la liberté intérieure*, dans *Le Prêtre éducateur* 30 (1930), p. 291, et 31 (1931), pp. 98-101.
- *Le ministère sacerdotal dans un collège secondaire* (Collège et Famille). Paris, Editions l'Ecole (1939). 92 pp.
- PFLIEGLER, Michel. — *Le vrai chrétien en face du monde réel. Un appel aux militants de l'Action catholique*. Trad. par l'abbé E. Roblin. Mulhouse, Editions Salvator, 1938. pp. 58-89.
- *Le bon moment. Considérations sur les heures décisives pour la formation des jeunes gens*. Trad. par l'abbé R. Guillaume. Mulhouse, Editions Salvator, 1939. 96 pp., et en particulier pp. 1-20.
- *Comment former des hommes* (Problèmes d'éducation). Paris, Desclée de Brouwer [1931], 210 pp.
- PRADEL, Henri. — *Les devoirs de vacances des parents* (Problèmes d'éducation). Paris, Desclée de Brouwer, 1935. ix-318 pp.
- *Les loisirs des jeunes*. Paris, Spes, 1937. 240 pp.
- REDDEN, John D. and RYAN, Fr. — *Freedom Through Education*. Milwaukee, Bruce, 1944. xi-204 pp.
- RIGAUX, Maurice. — *La tâche des sages : préparer des chefs*. Paris, Spes, 1939. 174 pp.
- RIMAUD, Jean, S. J. — *Notes sur la direction des adolescents*, dans *Le Chef* (1933-1934).
- Self-Government (Le) à l'école* (Publications du Bureau International d'Education, n° 38). Genève, Bureau International d'Education, 1934, 168 pp.
- SISTERS OF NOTRE DAME. — *Aids to Will Training in Christian Education*. New-York, Pustet, 1943. xvi-238 pp.
- TOULEMONDE, Jean. — *Pour avoir de l'autorité*. Paris, Bloud & Gay [1929]. Ch. I, pp. 13-44.
- *L'Art de commander. Psychologie de l'autorité personnelle*. Paris, Bloud & Gay, 1933, 322 pp.
- Travail (Le) par équipes à l'école* (Publications du Bureau International d'Education, n° 39). Genève, Bureau International d'Education, 1935. 230 pp.
- VAUTHRIN, abbé Jacques. — *Adaptations*. Préface de Mgr Petit de Julleville. Paris, Spes, 1939. pp. 8-9, 118-119.

---

*Imprimi potest:*

Damase LABERGE, O. F. M.,

*Ministre provincial.*

*Nihil obstat:*

Honorius RAYMOND, S. J., *Cens. dioc.*

*Imprimatur:*

† J.-C. CHAUMONT, *Év. d'Arena, Auxiliaire de Montréal.*

15 novembre 1945.

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

- 183-184. *La Paroisse au Canada français.*  
R. P. Adélaïde Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.*  
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.*  
Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*  
Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.*  
R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi.*  
Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale.*  
PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins.* Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.*  
S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux.* S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche.* XXX
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
200. *Pour le bon journal.*  
Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique.*  
E. Mercier et G. Ladouceur
- 204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
206. *En Russie soviétique.* E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibolchévique.* E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat.*  
Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*  
S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélaïde Dugré, S. J.
- 214-215. *L'Etat et le mariage.* Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique.*  
R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahiers anticomunistes.* E. S. P.
219. *Pour la colonisation.* E. S. P.
220. *La Rése communiste.*  
R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la Paix.* E. S. P.
225. *La Profession agricole.*  
Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*  
R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer.*  
Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*  
E. S. P.
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*  
E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*  
Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Esdras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*  
Abbé Philippe Perrier
- 251-252. *Journées anticomunistes — I.* E. S. P.
253. *Journées anticomunistes — II.* E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
257. *Le Chômage de la jeunesse.* E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts.*  
Ligue de la Classocratie
262. *Le Comintern.* Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».*  
S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales.* Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou.* E. S. P.
266. *La Crise libérale.* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*  
En collaboration
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.* Esdras Minville
273. *L'Orientation professionnelle.*  
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*  
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticomuniste.*  
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*  
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*  
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Dilecti Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*  
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*  
Abbé L. Beauregard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malaisance du capitalisme actuel.*  
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*  
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praestantissimum ».*  
S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.*  
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses.*  
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.*  
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.* Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*  
Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.*  
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*  
Mgr Wilfrid Lebon
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*  
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire.* François-Xavier Boudreau
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente.* S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle.* Maxim. Caron
307. *La Législation anticomuniste dans le monde.*  
E. S. P.
308. *La Paix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*  
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*  
S. S. Pie XII
311. *Tempérance.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.* F.-A. Angers, L.-M. Guoin,  
E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

313. *La Canalisation du Saint-Laurent.* Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique.* R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.* S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social.* R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Education nationale.* Abbé P.-Em. Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communion des saints. (Allocutions et lettres — I)* S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.* Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)* S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.* R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.* E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau. (Allocutions et lettres — III)* S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.* Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Roisiers).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)* S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant?* S. Exc. Mgr Courchesne
344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V)* S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.* B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)* S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres.* Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.* P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péril.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Ce Secrétariat permanent d'Education.* R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Message de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)* S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.* Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.* R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du gérant municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Epargne.* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
359. *Soucis de l'Eglise. (Allocutions et lettres — VIII)* S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre meilleur.* R. P. Archambault, S. J.
362. *Les Allocutions familiales au Canada.* Mlle D. H. Stepler
363. *Message au monde entier. (Allocutions et lettres — IX)* S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe?* Théodore Aubert
365. *L'Eglise et le nationalisme.* P. Richard Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse...* E. S. P.
367. *Catéchisme du Cielisme — I.* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
368. *Ecoles « nationales ».* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international.* Antonio Perrault
371. *Pour restaurer la famille.* R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.* E. S. P.
375. *La Démocratie. (Allocutions et lettres — X).* S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Cielisme — II. (Devoirs de l'élève-lecteur).* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
377. *La libération de la classe ouvrière.* Paul Bacon
378. *La Colonisation dans le Québec.* E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise.* Patrons chrétiens
380. *La Cité nouvelle.* U. E. H.
381. *Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada.* E. S. P.
382. *Culture de la liberté au foyer et à l'école.* R. P. M.-Alcantara Dion, O. F. M.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

